

**De l'incidence sémantique à la détermination syntaxique en
langue amazighe**

**From semantic incidence to syntactic determination in Tamazight
language**

Lydia GUERCHOUH

Université Mouloud MAMMERY de Tizi-Ouzou-Algérie,
lydia.guerchouh@ummo.dz/guerchouh@yahoo.fr

réception: 2023-03-12 acceptation: 2023-05-19 publication:08/06/2023

Résumé:

La détermination est l'un des procédés le plus répandu en langue Amazighe. Il couvre toutes les formes de définitions et se manifeste sous plusieurs formes : détermination nominale, détermination adjectivale, détermination adverbiale... Bien que sur le plan syntaxique, cette fonction soit bien décrite et ne pose que très rarement des problèmes d'identification, il n'en est pas le cas sur le plan sémantique. En effet, ce qui nous interpelle ici est la relation existante entre la détermination syntaxique et la référence sémantique. Ces deux référents sensés être en harmonie, se manifestent, parfois en opposition. Un constat qui remet assez souvent en cause les relations syntaxiques pourtant ci clairement décrites. L'aspect syntaxique prime-t-il sur la sémantique ? Nous tenterons, à travers plusieurs procédés, de décrire ces liens et d'en extraire des principes d'analyse qui nous amènerai, dans un certain sens, à admettre une qualification à double aspects.

Mots-Clés: Détermination, point d'incidence, syntaxe, sémantique, qualification

Abstract:

Determination is one of the most common processes in the Amazigh language. It covers all forms of definitions and manifests itself in several forms: nominal determination, adjectival determination, adverbial determination...

Although syntactically, this function is well described and very rarely poses identification problems, it does not is not the case semantically. Indeed, what challenges us here is the existing relationship between syntactic determination and semantic reference. These two referents supposed to be in harmony, manifest themselves, sometimes in opposition. A finding that quite often calls into question the syntactic relationships that are clearly described here. Does the syntactic aspect take precedence over semantics? We will attempt, through several processes, to describe these links and to extract from them principles of analysis which will lead us, in a certain sense, to admit a qualification with two aspects.

Keywords: Determination, point of incidence, syntax, semantics, qualification

1. INTRODUCTION

La détermination lexicale est un procédé très couramment utilisé en berbère dans ses diverses manifestations. Parler de détermination implique automatiquement la notion de point d'incidence (de rattachement) qui permet de repérer le noyau de la détermination et, ainsi, l'élément déterminant.

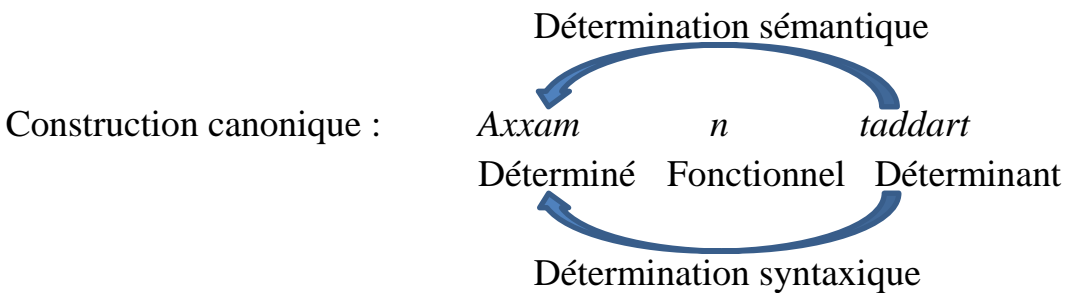
Le point d'incidence renvoie à un procédé syntaxique, mais dans la détermination purement syntaxique (assurée par des indicateurs de fonction : le fonctionnel, la position et la morphologie), il y a lieu de parler de point d'ancrage sémantique qui nous permet en l'absence de ces marqueurs fonctionnels et même parfois en leur présence, de poser un référent déterminé et un autre déterminant : un sentiment psychique

qui repère l'élément qui apporte une précision sémantique à un autre qui portera cette précision.

En berbère, la détermination lexicale du point de vue syntaxique obéit au principe exclusif de postposition du déterminant par rapport au déterminé. Qu'il soit un nominal, un adjectif, un nom de nombre... s'il est antéposé, il bascule vers la fonction de déterminé même si, sémantiquement, il porte irrévocablement le rôle du déterminant et en excluant même toute interprétation inverse.

Cette particularité de la langue en question qui n'existe pas dans certaines autres langues comme le français où la détermination peut se manifester dans les deux positions : déterminé – déterminant et déterminant – déterminé, a suscité des interrogations quant à l'importance du volet sémantique dans la relation de détermination.

En effet, si, ordinairement, la description syntaxique de la détermination rejoint celle sémantique dans les constructions canoniques, il ne semble pas être le cas dans certaines structures de la phrase dont des unités ont connu des chevauchements ou des indicateurs de fonction perturbant les fonctions syntaxiques primaires assurées par certaines unités.



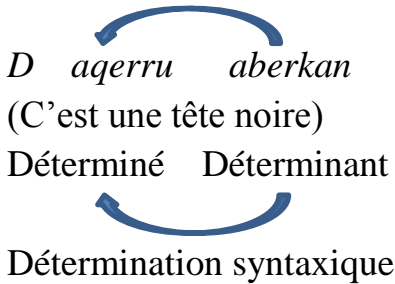
Dans cette contribution, nous tenterons de mettre en évidence les situations dans lesquelles la détermination syntaxique ne va pas dans le même sens que celle sémantique tout en explicitant les tournures et caractéristiques linguistiques sous-jacentes.

Nous présenterons les classes d'unités qui sont les plus favorables à cette double détermination tout en mettant l'accent sur les marques formelles qui accompagnent chaque procédé.

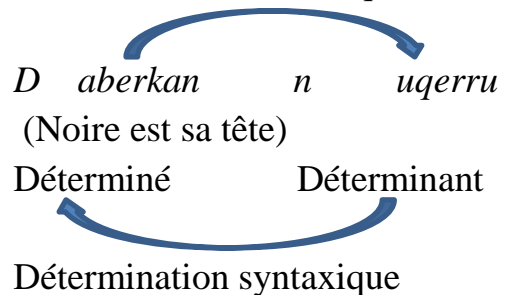
2. La détermination adjectivale

Si, en français, la qualification à l'aide d'adjectif peut se manifester dans deux positions en assurant ou pas des nuances sémantiques, en kabyle il n'en est pas le cas. Cette détermination vient exclusivement en postposition (à l'unité déterminée). Cependant la langue permet d'exprimer des réalités avec des tournures différentes qu'elles soient ou non pertinentes au niveau sémantique et/ou syntaxique. Nous nous interrogeons ici sur l'impact de ces constructions sur les relations de détermination aussi bien syntaxique que sémantique.

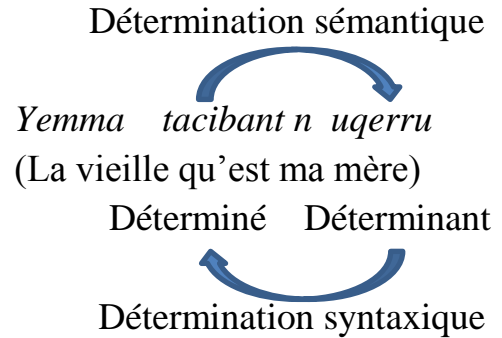
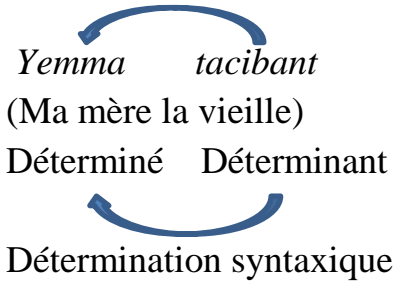
(1) Détermination sémantique



Détermination sémantique



(2) Détermination sémantique



A travers ces énoncés, l'on constate déjà que le sens des phrases est approximativement le même et qu'il n'y a aucune distinction significative qui soit pertinente en passant d'une structure à une autre. En dehors des relations syntaxiques, il est clair aussi que les unités « *aberkan* » et « *tacibant* » sont celles qui portent la qualification des unités respectives : « *aqerru* » et « *yemma* » et ce dans les deux constructions. L'on serait, donc, amené à interpréter les deux « adjectifs » comme étant déterminants et non déterminés d'autant plus que les noyaux de ces énoncés sont les déterminés : « *aqerru* » et « *yemma* » autours desquels viennent s'apposer les qualifiants.

Toutefois, en se fiant au fonctionnel « *n* » qui vient s'insérer entre les deux unités, les déterminants sont, sans l'ombre d'un doute,

des déterminés du point de vue syntaxique tel que décrit dans la norme de la langue étudiée (Chaker Salem : 1983).

L'interprétation sémantique allant à l'encontre de l'interprétation syntaxique, pouvons-nous alors décrire ce genre de relation en favorisant l'une à l'autre comme le préconise le fonctionnalisme qui privilégie le syntaxique toute en n'admettant pas psychiquement qu'une unité dite qualifiante comme l'adjectif puisse être déterminée au lieu d'être déterminante ? Ou doit-on séparer les deux niveaux d'analyse au risque d'établir deux normes descriptives paradoxales pour un même phénomène ?

Sachant, par ailleurs, que l'analyse des deux constructions en termes de pivot nous donne le même résultat qui met les unités « *aqerru* » et « *yemma* » en position de noyau. Il accentuerait, dans ce cas, la description sémantique et exclurait, de ce fait, que ces mêmes unités soient des déterminants (car un noyau est toujours central donc sujet à être déterminé et non déterminant). Ou que les unités « *aberkan* » et « *tacibant* » soient des déterminés (car une unité qui n'est pas un noyau ne peut être un point d'incidence primaire d'une détermination)

Noyau de l'expansion

- (3) *Yeggul deg gma amcum*
(Il a juré de faire payer mon vilain frère)

Noyau de l'expansion

- Yeggul deg umcum n gma*
(Il a juré de faire payer mon frère qui est vilain)

Normalement, l'unité « *gma* » doit toujours rester le noyau du complexe car, avant tout, l'objet dont il est question est l'élément « *gma* » et non « *amcum* »

Il y aurait, en effet, une tendance, dans les constructions nom + adjectif, dans un souci communicatif, à rhématiser l'adjectif à l'aide de la préposition « n » servant de connecteur et qui nous rappelle le relatif « i » dans la rhématisation renforcée de Galand Lionel (1957).

Ce problème ne se pose finalement pas avec les constructions nom + nom mais uniquement avec celles incluant des adjectifs ou des adverbes et ceci est sans doute favorisé, d'une part, par les référents sémantiques de ces unités, et par la capacité de ces unités à usurper les caractéristiques morphosyntaxiques d'autres catégories notamment celles des noms. L'on s'interroge alors si cette « rhématisation » devrait aboutir à une perturbation des rapports syntaxiques qui sont à l'origine de l'incompatibilité de la détermination sémantique avec la détermination syntaxique.

3. La détermination adverbiale

Contrairement aux adjectifs dont la position est très souvent décrite en postposition au déterminé, les adverbes, eux, n'ont pas cette restriction positionnelle au sein de la phrase. Pris dans un sens large, ils sont définis de par leur aptitude à prendre n'importe quelle position dans la phrase, leur rôle de déterminant étant clairement identifiable sans confusion.

Par contre, les adverbes dits à incidence étroite posent eux le problème de la détermination syntaxique et sémantique soulevé plus haut.

(4) *Yeswa aman* (Il a bu de l'eau)

Objet

Avec l'adverbe : *Yeswa atas n waman* (Il a beau beaucoup d'eau)

Adverbe Objet

La détermination sémantique ne suppose aucun doute quant au sens de celle-ci : l'adverbe « atas » détermine sémantiquement le nom « aman ». Pourtant, au plan syntaxique, le fonctionnel « n » qui est inséré entre l'adverbe « atas » et le nom « aman » ne rend compte que de la détermination nominale et non adverbiale comme il est le cas au niveau sémantique.

Par ailleurs, si, dans la détermination adjectivale, la non concordance des sens de détermination syntaxique et sémantique paraît souvent être liée à des chevauchements induisant la substantivation (Guerchouh Lydia : 2011) de certains adjectifs qui fait qu'ils soient aptes à être déterminés même si tout porte à dire qu'ils sont des déterminants, dans la détermination adverbiale, cette substantivation n'apparaît pas aussi clairement, d'autant plus que des structures comme : « *Yeswa aman atas* » sont syntaxiquement et sémantiquement incorrectes (contrairement à ce que nous avons vu dans le cas des adjectifs)

L'adverbe, contrairement à l'adjectif, ne peut dans ce cas être que antéposé au nom déterminé et le noyau de l'objet « *atas n waman* » reste toujours le nom « *aman* » recevant un quantificateur adverbial « *atas* ». Ceci peut également être consolidé par la procédure de thématization qui admet l'antéposition du nom « *aman* » seul ou le complexe « *atas n waman* » et non l'adverbe « *atas* » en solitaire.

Aman, yeswa atas

(De l'eau, il en a bu beaucoup)

Atas n waman, yeswa-ten

(Beaucoup d'eau, il en a bu)

*Atas, yeswa aman** (Phrase sémantiquement incorrecte)

(Beaucoup, il a bu de l'eau)

4. La détermination d'un adverbe par un autre adverbe

Si le phénomène de détermination adverbiale est plus ou moins maîtrisé lorsqu'elle se rapporte aux catégories verbale et nominale, il

n'en est pas le cas de la détermination adverbiale d'un autre adverbe. Signalons de prime abord que, contrairement aux verbes et aux noms, les adverbes constituent un inventaire restreint et quasiment fermé, ce qui signifie que quasiment toutes les situations s'exprimant par des adverbes ont leurs signifiants adverbiaux. Le champ sémantique que recouvrent ce type d'unités est, lui aussi, précis et limité : une caractéristique qui explique la rareté du phénomène polysémique chez les adverbes si l'on considère que celui-ci naît principalement de la pluralité des réalités extralinguistiques à nommer, d'où peut-être le recours à la détermination.

Ceci dit, si les noms et les verbes peuvent porter des nuances sémantiques en passant d'un contexte à un autre de manière assez variée notamment en usant de la détermination, certains adverbes peuvent également faire l'objet de précisions sémantiques en fonction de la structure de ces adverbes et des différents contextes de leur emploi. Afin de démontrer ce fait, il est primordial de distinguer entre adverbes complexes et adverbes syntagmes dans lesquels on identifie une homogénéité susceptible d'induire des glissements sémantiques pour les premiers et un procédé de détermination pour les seconds étant la caractéristique syntaxique principale de ces unités.

Notre objectif est, donc, d'identifier d'une part, les structures permettant d'induire des nuances sémantiques voire des glissements de sens, et d'autre part, les contextes et les composantes étant à l'origine de la détermination sémantique d'un adverbe à l'aide d'un autre adverbe de même catégorie sémantique ou de catégories différentes.

Ainsi, pour distinguer les adverbes complexes des adverbes syntagmes et, donc, le glissement sémantique de la détermination, on se réfère généralement à la nature des lexies adverbiales simples combinées et ce, en fonction de la typologie sémantique de ce type de lexies tracée par Chaker Salem (1983). En effet, la détermination

adverbiale qui rompt la complexité de ces lexies donc cet aspect polysémique, apparaît très souvent lorsque l'un des adverbes constituants le complexe - généralement identifié comme noyau - est de même référence sémantique que celle à laquelle renvoie l'ensemble des lexies une fois combinées. Ici, le second adverbe vient, dans la quasi-totalité des cas, apporter une précision sémantique à l'adverbe noyau portant l'essentiel de l'information.

(5) Akkin ciṭuḥ (un peu plus loin)

Loin / peu

(adverbe locatif + adverbe quantitatif = adverbe locatif)

(6) Akka imir-a (en ce moment)

Ainsi /moment/ ce

(adverbe de manière + adverbe temporel = adverbe temporel)

Ainsi, le sens de l'adverbe (complexe) est, tantôt, porté par le sens du premier constituant, tantôt, par celui du second, et il apparaît qu'il n'y a pas d'indicateur permettant d'identifier au préalable quel constituant donnera l'orientation sémantique à l'autre constituant.

Cependant, ceci est à distinguer des adverbes appelés complexes, qui sont constitués de deux lexies adverbiales dont aucune ne renvoie à la référence sémantique de l'ensemble lorsqu'elles sont prises de manière indépendante. Ces glissements sémantiques apparaissent dans des cas restreints et bien identifiés. C'est donc la combinaison des deux adverbes dont chacun porte un signifié qui permet d'avoir une référence sémantique unique qui n'a rien de commun avec celles des adverbes combinés. Cette structure qu'on pourrait rapprocher des composés nominaux porte une référence sémantique, non obtenue, par appellation conventionnelle mais dont les signifiés des adverbes combinés orientent de manière explicite le signifié de l'ensemble même s'ils n'en font aucune référence de manière indépendante.

Nous avons identifié deux principales structures qui manifestent ces glissements sémantiques pouvant être à l'origine d'une polysémie à part entière et qui exclut donc la notion de détermination adverbiale d'un autre adverbe et qu'il faudrait expliciter afin de distinguer les deux types de combinaisons :

4.1 Les cas de dédoublement de lexie adverbiale simple

Comme dans la combinaison de deux lexies adverbiales simples différentes, le dédoublement de ces lexies peut prendre deux structures différentes : il peut renvoyer à un syntagme donc à une détermination sémantique telle l'intensification (mliḥ mliḥ), l'alternance (tikkelt tikkelt), la précision (tura tura) ... comme il peut revêtir la structure d'une seule lexie complexe dont le référent sémantique est unique et distinct du sens de la lexie dédoublée, on obtient, ainsi, une polysémie de la même procédure de combinaison. En effet, dans une lexie complexe, le dédoublement n'implique pas toujours de nuances sémantiques sur la lexie adverbiale simple dédoublée puisque dans ces cas, elles ne font aucune référence sémantique au sens de la lexie adverbiale complexe.

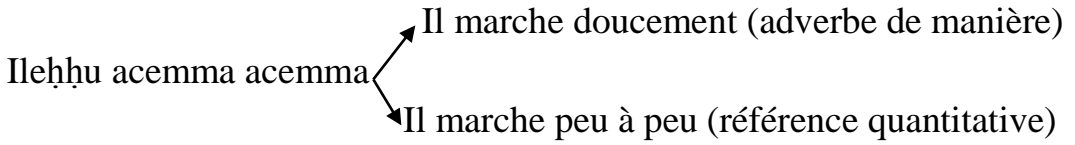
- (7) Zik (adverbe temporel)
 Zik zik (Adverbe temporel désignant la précision)

Par contre :

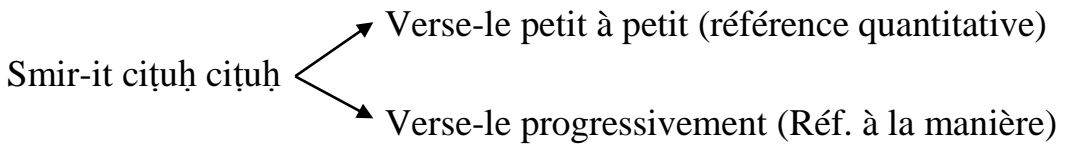
- (8) Din (adverbe locatif)
 Din din (adverbe temporel ou locatif)

Signalons toutefois que ces cas sont très restreints et que parfois, pour identifier la structure des lexies dédoublées on a fort besoin de se référer au contexte car certaines peuvent constituer, tantôt un adverbe complexe, tantôt un adverbe syntagme comme dans le cas suivant :

- (9) Acemma (adverbe quantitatif)



(10) Ciṭuḥ (adverbe quantitatif)



4.2 La combinaison de deux lexies adverbiales simples de type sémantique différent :

Il s'agit là de la combinaison de deux lexies adverbiales simples où chacune renvoie à un champ sémantique différent mais où il n'y a de trait sémantique dans aucune de ces lexies qui pourrait renvoyer au champ sémantique auquel réfère l'ensemble des deux lexies :

(11) [Akka (ainsi : adverbe de manière)
Ciṭuḥ (peu : adverbe de quantité)
Akka ciṭuḥ (dans un instant : adverbe temporel)

(12) [Din (là : adverbe locatif)
Kan (uniquement : adverbe quantitatif)
Din kan (Uniquement là, juste là : adverbe locatif)
(Sur le coup : adverbe temporel)

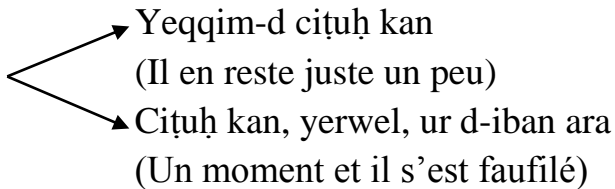
4.3 Rapport avec le contexte :

Adverbe temporel + adverbe quantitatif (kan) :

(14) *Ruḥ kan tura*

L'adverbe « kan » ne peut être considéré comme un déterminant de l'adverbe « tura » ni inversement. C'est l'ensemble qui peut avoir le sens d'un adverbe quantitatif « uniquement », ou celui de manière « mieux vaut »

Adverbe quantitatif + adverbe quantitatif (kan) :

(15) *Ciṭuḥ kan* 
→ *Yeqqim-d ciṭuḥ kan*
(Il en reste juste un peu)
→ *Ciṭuḥ kan, yerwel, ur d-iban ara*
(Un moment et il s'est faufilé)

Il est presque inconcevable en logique linguistique de faire succéder deux adverbes de même type dans le but d'apporter une détermination additive au premier adverbe. Ici, on obtient deux signifiés : le premier est quantitatif : juste un peu. Le deuxième est temporel : un moment après/un laps de temps.

La question demeure toujours posée quant à ces structures adverbiales qui, ordinairement sont employée pour déterminer et non être déterminée notamment dans les cas de composition de deux unités adverbiales de types sémantiques différents .

4. CONCLUSION

Les situations relevées dans cet article visent à mettre l'accent sur le volet sémantique de la détermination notamment dans les contextes où elle va à l'encontre de la détermination syntaxique. La question posée demeure toujours au point interrogatif : Doit-on se satisfaire du point de vue syntaxique tout en étant conscient du paradoxe au niveau sémantique ou doit-on aligner les deux descriptions sur le même sens tout en sachant également que l'une et

l'autre à ses propres normes de description. Comment devons-nous, en outre, enseigner ces paradoxes lorsque le raisonnement syntaxique contredit l'interprétation psychique plus ou moins innée/naturelle et qui précède sans doute celle syntaxique.

Certes, dans tout enseignement, un privilège est accordé, parfois spontanément, au caractère syntaxique, mais lorsque les principes décrits rentrent en collision avec la conception sémantique, n'est-il pas important de revoir ces paramètres de définition syntaxique en y impliquant, ne serait-ce que les particularités sémantiques s'opposant inévitablement à la description d'ordre fonctionnel ?

5. Bibliographie

- Baylon Christian. et Mignot Xavier. 2000. Combinatoires, Initiation à la sémantique du langage, Nathan, France, 135-150.
- BUILLES Jean Michel. 1998. Linguistique descriptive. Le point de vue fonctionnaliste, NATHAN, France.
- Chaker Salem. 1981. Introduction à la sémantique, Office des Publications Universitaires, Algérie.
- Chaker Salem. 1983. Un parler berbère d'Algérie (Kabylie) – syntaxe, Publication universitaire de Provence, France.
- Chaker Salem. 1991. Manuel de linguistique berbère I, Bouchene, Algérie.
- Chaker Salem. 1995. Linguistique berbère : étude de syntaxe et de diachronie. Peeters, France.
- Destaing Edmond. Remarques sur la qualification en tachelhit du Soûs (Maroc), GLECS, III, 25-26.
- Djabali Oulhadj. 2008, L'adverbe en kabyle : analyses morpho – lexicale, sémantique et syntaxique, Institut National des Langues et Civilisations Orientales, France.
- Ducrot Oswald. et Todorov Tzvetan. 1972. Combinatoire sémantique, Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage, Du Seuil, France, 338-348.
- Galand Lionel. 1957. Un cas particulier de phrase non verbale – l'anticipation renforcée et l'interrogation en berbère, Mélange André Basset, Maisonneuve, Paris, 27-37.

- Guerchouh Lydia. 2011. Fluidité catégorielle : étude des chevauchements syntaxique et/ou sémantique (transferts de classes) : le cas des adjectifs et des adverbes, Département de Langue et Culture Amazighes, Université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou, Algérie.
- Guerchouh Lydia. 2015. Les classes syntaxiques en berbère (kabyle) : critères d'identification et de catégorisation des lexies, Département de Langue et Culture Amazighes, Université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou, Algérie.
- Haddadou Mohand Akli. 1985. Les structures lexicales et signification en berbère (Kabyle), Université de Provence, France.
- Kleiber Georges. 1990. La sémantique du prototype : catégories et sens lexical, PUF, France.
- Leguil Alphonse. 1993. Structures prédicatives en berbère. Bilan et perspectives, l'Harmattan, France.
- LEEMAN Danielle .2004. Les déterminants du nom en français – syntaxe et sémantique, PUF, France.